

# Compte rendu - Comité Directeur

Lundi 28 septembre 2020  
Centre Omnisports – Oyonnax

---

## **Membres présents :**

Président	ANTUNES Carlos	Présidente adj.	BOULLY Sylvie
Vice-président	HIDEUX Xavier		
Secrétaire	LEPETIT Patrick	Secrétaire adj.	LIBERT Christophe
Membre	FRANCO Gilberto	Membre	FRANCO Patricia
Membre	MELLADO Fabrice		

## **Absences :**

Trésorier	DOGNETON Jean-Claude	Membre	ALBORGHETTI Jean-Pierre
Membre	PRUNIER Alaric	Membre	REY Lucienne
Membre	REGAT Denis	Membre	GROUILLER Vanessa
Membre	VALLOT Patrice	Membre	LONGIN Michel
Membre	PERROUELLE Loïc		

---

## **Ordre du jour :**

- Préparation prochaine AG Elective
- Point financier
- Journée Eco-citoyenne - Lac de Nantua
- Journée Natur'Ain – Lac de Bouvent
- Questions diverses.

## Organisation AG Elective

En cette année 2020, se déroulera le samedi 10 octobre notre Assemblée Générale Elective à Bourg-en-Bresse.

⇒ Protocole sanitaire à mettre en place : affiche, gel, stylos, ...

Les 8 candidatures reçues avant fin août ont été envoyées à tous les présidents de club. Elles ont été accompagnées de l'ordre du jour et des invitations.

Le comité directeur a déjà acté la démission ou la non-reconduction de mandat de plusieurs de ses membres au comité :

- Jean-Pierre ALBORGHETTI
- Loïc PERROUELLE
- Vanessa GROUILLER
- Lucienne REY
- Denis REGAT

Un mail va être à nouveau envoyé à tous les présidents (et moniteurs) du Codep01 afin de solliciter leur présence ou qu'ils soient représentés par une personne possédant leur pouvoir.

### Protocole de l'élection :

A la suite de l'assemblée générale, se tiendra une assemblée électorale. En ce qui concerne le protocole de ces élections, un 1<sup>er</sup> tour sera organisé pour élire les nouveaux membres du comité à bulletin secret.

Une fois les membres élus, le nouveau comité se retire pour élire à bulletin scrutin la personne qu'il souhaite proposer à l'Assemblée Générale comme nouveau président de comité. L'Assemblée Générale procède à son élection par un 2<sup>e</sup> vote à bulletin secret.

Une fois le président élu, il présente à l'Assemblée Générale son bureau.

Suite à l'élection du comité directeur, la liste des candidatures à la présidence de commissions sera soumise également à un 3<sup>e</sup> vote.

Suite à l'AG, un repas sera mis en place avec des plateaux repas.

### Point financier et fonctionnement

Avant l'AG et son approbation, le bilan comptable et financier doit être soumis à des vérificateurs aux comptes (non membres du comité).

Une facture de 70€ doit être payée à la mairie de Nantua pour les frais de restauration lors de la journée Eco-Citoyenne.

Concernant le cadre réglementaire associatif du quitus moral et financier : il n'est pas obligatoire dans une association. Nos statuts et notre RI ne prévoient aucune conséquence à l'absence de quitus. Nécessité néanmoins de rendre des comptes sur l'affectation des dépenses de nos subventions institutionnelles .

## *Journée Eco-Citoyenne*

La journée Eco-Citoyenne au Lac de Nantua a eu lieu le samedi 19 septembre.

7 clubs de plongées (SEHVO, CLIP, CSO, CERN, CAP, CASA, SQUALE), soit 50 plongeurs et 8 accompagnants ont répondu présent et la ville de Nantua a été ravie de la collecte des déchets retirés du lac.

6 personnes de l'ONG internationale maritime Sea Shepherd ont également participé à cette action avec le Codep01 et la ville de Nantua.

## *Journée Natur'Ain*

La journée Natur'Ain s'est déroulée le dimanche 20 septembre au lac de Bouvent à côté de Bourg en Bresse. 80 bénévoles du CDOS et des 14 CODEP ont participé à cette manifestation.

Seulement 8 bénévoles du CODEP01 (CLIP, SEHVO, CSO & CS Bellegarde) ont ainsi fait découvrir et partager leur passion de la plongée aux visiteurs.

17 baptêmes ont pu être réalisés dont 10 jeunes.

## *Question Diverses*

Concernant les panneaux du lac de Nantua : une dernière proposition sera envoyée au CD pour approbation des modifications.

Une demande avait été faite par le club du CAP pour une subvention AURA et Codep01 afin de remplacer leur compresseur défectueux au mois de juillet.

Le CD du Codep01 avait proposé une aide ainsi que d'avancer le solde du budget restant à payer sur l'achat du compresseur à un taux nul. Pour cela, il attendait les informations suivantes :

- Il est prévu que le CAP rembourse cette avance en fonction d'un tableau de remboursement à valider.
- Un budget prévisionnel d'environ 11 000€ est nécessaire afin de pouvoir acheter ce matériel et satisfaire cette demande. Xavier Hideux annonce déjà :
  - 2 500 € de subvention d'Aura
  - 3 600 € d'une cagnotte participative de dons en défiscalisation
  - 3 000 € en trésorerie en apport

⇒ Vote du Comité Directeur pour une aide de 2 000 € pour le solde du budget

**7 pour - 0 contre - 1 abstention**

*Fin de séance à 23h00*

*Prochaine réunion de Comité lors de l'AG, le **samedi 10** octobre à Bourg en Bresse*